président du Conseil a tout de suite protesté. Il a ajouté que c'était là le critérium sur lequel la majorité devait se manifester. M. Ajam s'est déclaré satisfait. La majorité s'appellera majorité du critérium. (Applaudissements à gauche.) A quoi s'explique cette appellation guerrière de conquêtes laïques qu'il faut mettre à l'abri des retours offensifs. Il s'agit des lois que mes amis et moi, nous n'avons jamais cessé de combattre comme des atteintes à la justice et au droit commun. On veut les rendre intangibles, mais les lois d'exception ne sont jamais intangibles. (Applaudissements à droite et au centre.) Lorsque dans une déclaration des droits seront inscrites les libertés d'association d'enseignement et de conscience, ces lois s'écrouleront d'elles-mêmes. (Applaudissements.)

### L'apaisement

On parle de faire par ce moyen l'apaisement? L'apaisement ne peut se faire dans l'injustice. Il se fera le jour où la jeune République française comme les Etats-Unis et le Brésil, reconnaîtra l'Eglise et sa constitution. (Applaudissements à droite et au centre.)

Jusqu'à ce jour, on nous trouvera, mes amis et moi, prêts à collaborer à la grandeur et à la prospérité de la France, mais à consolider la situation actuelle ni aujourd'hui, ni jamais. (Applaudissements à droite et au centre.) La déclaration du gouvernement n'est pas comme l'indiquent quelques optimistes, une simple formule, ce n'est pas le commencement de la paix. Non la guerre continue. (Vifs applaudissements à droite et au centre.) Il suffit pour s'en convaincre de lire la déclaration. La défense de l'école laïque! Ce serait donc elle qui serait menacée?

*Cris à gauche:* Oui! oui!

M. Piou. — Tant mieux! (Applaudissements à droite et au centre. Protestations à gauche.) Mais il n'en est rien, cette formule la défense de l'école laïque doit avoir un sens caché. C'est ce qu'il est facile de prouver. En France le silence se faisait peu à peu sur l'école laïque, silence méfiant et résigné sans doute, mais qui aurait pu amener l'apaisement à la longue. Une évolution s'est accomplie dans l'école: de spiritualiste, elle est devenue positiviste. (Très bien, très bien.) Cette déviation a été constatée dans le dernier débat sur l'école laïque. On a affirmé les tendances nouvelles. Mes amis et moi nous avons demandé au gouvernement de revenir à la neutralité proclamée par les fondateurs de l'école laïque. Qu'a fait le gouvernement? Il a déposé les deux projets Doumergue. Ils rendent l'enseignement public inviolable et réduisent les familles au silence. Ces lois, le gouvernement actuel les fait siennes et demande à la Chambre de les discuter. Donc la lutte continue, mais non pas avec la franchise que désire M. Augagneur. On cache sous des formes plus douces les mesures les plus rigoureuses.

Autrefois, on expulsait brutalement les congréganistes des écoles. Aujourd'hui, on se contente de dresser une barrière infranchissable. Donc, d'un côté liberté entière au rationalisme dans l'école publique, de l'autre encerclement de l'école privée. Les électeurs se sont prononcés pour la liberté contre le monopole de l'enseignement. C'est ainsi qu'ils ont voulu l'apaisement. M. le président du Conseil a heureusement exprimé ce sentiment du pays quand il a dit que le pouvoir ne devait pas se muer en un instrument d'oppression. Mes amis et moi, nous méconnaîtrions ce sentiment si nous contresignons une déclaration qui serait un bill d'indemnité pour le passé et un engagement à continuer pour l'avenir. (Vifs applaudissements à droite et au centre.)

## M. Briand répond et s'explique

M. Briand, *président du Conseil*, monte à la tribune au milieu d'un profond silence. La Chambre est maintenant très nombreuse et accueille l'intervention du président du Conseil par un vif mouvement d'attention.

M. Briand. — Personne ne pourrait douter que l'intention du gouvernement est de gouverner avec une majorité républicaine. Depuis que je suis au pouvoir, c'est toujours à cette majorité que j'ai demandé les moyens de vivre et d'agir. Je n'ai été ni surpris ni autrement ému de l'accueil fait à la déclaration, soit à gauche soit à droite. M. Berteaux et M. Cruppi, parlant au nom des deux groupes les plus importants de la majorité, n'ont pas beaucoup critiqué la déclaration. La querelle, si querelle il y a, n'est pas là. Entre la majorité et le gouvernement s'il y a eu quelque malaise, quelque mécontentement, c'est sur la méthode que le gouvernement a apportée à la tribune. C'est sur ce point qu'il faut s'expliquer. (Très bien, très bien.)

### Le Roi de Bulgarie prend place dans la loge présidentielle

A ce moment, un vif mouvement de curiosité se produit dans la Chambre. Tous les regards se tournent vers la loge présidentielle située au-dessus du centre et dans laquelle vient d'entrer le roi de Bulgarie accompagné de M. Lépine, préfet de police, et de quelques hauts personnages de sa suite. Le roi vient s'asseoir au premier rang de la tribune et paraît prêter une vive attention au discours du président du Conseil qui continue.

M. Briand. — Rien n'était plus facile que d'apporter une déclaration qui aurait soulevé l'enthousiasme de la gauche. Il suffisait de faire ce qu'indiquait M. Cruppi. Mais le gouvernement a cru avoir un autre devoir à remplir que de se féliciter des mérites communs du gouvernement et de la Chambre. (Applaudissements et rires.) Le meilleur éloge qu'on puisse faire du parti républicain, je l'ai fait en énumérant les réformes accomplies par lui. Puis la déclaration contient la méthode du gouvernement. M. Berteaux a dit que mieux eût valu peut-être ne pas employer certains mots dont les adversaires de la République avaient fait usage dans la lutte électorale. Précisément parce que ces mots répondent à un désir ardent et sincère du gouvernement, les républicains ne doivent cesser d'en faire usage et d'en faire des réalités. (Applaudissements.)

### Le devoir du vainqueur

Il ne saurait être question par là de renier l'œuvre accomplie par les républicains à laquelle j'ai toujours collaboré, mais après la bataille, le devoir du vainqueur est de regarder le champ de bataille et de faire que la victoire ne soit pas souillée par des excès. (Applaudissements.) C'est le moment difficile pour le chef de l'armée, c'est le moment où le chef doit se jeter entre les combattants pour leur dire: Assez, n'allez pas plus loin! (Triple salve d'applaudissements à droite, au centre et à gauche.) S'agit-il ici de désarmer, de rêver d'un embrassement universel dans le renoncement aux idées et aux programmes! Non. (Interruptions à gauche.)

M. Berteaux. — Je demande la parole. (Mouvements.)

M. Briand. — Il est possible que je ne reproduise pas l'opinion de la majorité républicaine... (Mouvement prolongé.)

*Cris à gauche:* Oui! oui! Non! non!

M. Briand. — ...Mais s'il en est ainsi, elle se prononcera après avoir entendu les explications du gouvernement. (Très bien, très bien.)

Il ne saurait être question de désarmement. M. Piou, dans son éloquent discours, a déclaré très loyalement que ses amis et lui ne désarmaient pas. Dans ces conditions, il ne pourrait être question de ligoter les républicains. Les républicains ne sont pas un parti d'opposition, ils ont le gouvernement lui-même avec toutes ses charges et ses responsabilités. (Très bien, très bien.) On ne peut demander à ce gouvernement de mettre ses forces administratives au service d'un parti, il doit gouverner avec les républicains pour le pays tout entier. (Applaudissements.) C'est la méthode du gouvernement actuel.

### Un mariage durable

Dans les temps difficiles que nous traversons, il est nécessaire de parler avec franchise et de ne pas ruser. Le gouvernement a besoin d'une confiance complète, d'une atmosphère de sympathie, d'une collaboration constante. Je veux une union étroite avec la majorité. Je ne me contenterai pas d'une union mal assortie. (Applaudissements à gauche.) Je la veux complète ou je n'en veux pas! Je ne veux pas d'un mauvais mariage, de ces mariages dont les époux ont l'air de s'aimer, devant le monde et se disputent, se mordent chez eux. (Applaudissements et rires.) Je veux un mariage d'amour, un mariage durable. (Applaudissements et rires.)

### La réforme électorale

En ce qui touche la réforme, M. Maginot, tout en étant hostile à la réforme, a demandé que cette question fût abordée sans retard. C'est aussi le désir du gouvernement. Il tient à ce qu'elle soit discutée le plus tôt possible. (Très bien, très bien.) La réforme doit être abordée avec le désir d'aboutir et d'être résolue non pas dans l'intérêt d'un parti quelconque, mais du pays tout entier. Il importe aux républicains que la réforme soit faite par eux. (Applaudissements.) Pour la réforme administrative, c'est une question à l'étude, elle fait l'objet d'enquêtes minutieuses. La Chambre sait déjà quelle sera l'orientation de cette réforme, il ne sera possible au gouvernement de déposer son projet qu'après les vacances.

Dès maintenant la Chambre sera saisie du projet de budget, du projet de la réforme électorale, du projet de statut des fonctionnaires, de projets préparés par le ministre de la Justice relativement au fonctionnement des offices de la justice.

### Le statut des fonctionnaires

Le projet de statut des fonctionnaires est prêt. La Chambre en sera saisie dès demain. Il trace les droits des fonctionnaires, mais il leur indique aussi leurs devoirs. (Très bien, très bien.) Il leur donnera toutes les libertés qu'ils peuvent réclamer s'ils n'ont pas d'arrière-pensée d'entreprise contre les droits de la nation. (Vifs applaudissements sur de nombreux bancs.)

*Une voix à l'extrême-gauche:* Ce sont des citoyens comme les autres.

M. Briand. — Oui, mais un fonctionnaire ne fait faire tout ce que fait un particulier sans compromettre sa dignité et sa fonction. (Vifs applaudissements sur de nombreux bancs, sauf à l'extrême-gauche.) La question du droit de grève se pose avec les syndicats de fonctionnaires et la question de savoir s'ils pourront s'affilier aux organes de la Confédération générale du Travail. Pourrait-on admettre que parmi les signatures de membres de ces groupements, lorsque ceux-ci adressent des injures au gouvernement ou au Parlement, se trouvent celles des fonctionnaires? (Vifs applaudissements. Murmures à l'extrême-gauche.) D'autres problèmes se poseront. C'est une question délicate de savoir ce que doit être pour un fonctionnaire la liberté civique. (Protestations à l'extrême-gauche.) Il est difficile de faire le départ du simple citoyen et du fonctionnaire. Un simple citoyen dans ses écarts même ne compromet que lui, un fonctionnaire et l'autorité qui ne vient pas de lui, mais de sa fonction. (Très bien, très bien.) Il peut se produire des abus contre lesquels il soit bon de s'élever, la fonction elle-même peut se trouver compromise. (Protestations à l'extrême-gauche.) Qu'on prenne comme exemple le juge de paix. Peut-on admettre que dans une réunion publique devant des hommes qui le lendemain auront à le prendre pour juge, il tombe dans des excès regrettables et que sa fonction n'en soit pas affaiblie? (Vifs applaudissements.)

L'abus de la liberté n'est pas profitable à la liberté. La République a donné à la France toutes les libertés. (Interruptions à droite.)

M. Delahaye. — Toutes équivant à zéro. (Très bien, très bien à droite.)

M. Briand. — Mais au-dessus d'elles il y a une grande liberté d'ensemble qui se constitue avec toutes les concessions que l'on doit faire sur les libertés particulières, c'est la meilleure et c'est pour cela qu'on est quand même appelé à envisager la question de contrôle, elle est partout la question de contrôle.

M. Briand désigne alors du doigt l'extrême-gauche et continue dans la petite sphère même où l'on a constitué son petit gouvernement la liberté n'est encore que relative. (Applaudissements et rires. Protestations à l'extrême-gauche.)

M. Guesde. — Nous avons un contrôle de la liberté.

M. Briand. — Si on mettait certaines libertés entre vos mains, vous seriez encore plus réactionnaire que moi! (Rires et applaudissements.) Le contrôle? Mais vous l'avez, tout le pays l'a, sur nous.

### La question scolaire

M. Piou s'est ému de ce que disait la déclaration en parlant d'un contrôle mesuré et raisonnable. On peut refuser aux instituteurs la sympathie pour des raisons politiques, mais on ne peut pas refuser l'estime. (Très bien, très bien.) Ce qu'on peut désirer, c'est que leur enseignement ne soit pas passionné, dirigé contre les personnes portant atteinte à la liberté des consciences. M. Buisson a rappelé ce que je disais alors que j'étais ministre de l'Instruction publique. Je disais à Angers, sur la nécessité de moderniser l'enseignement, de constituer un ministère de l'éducation nationale.

Le problème scolaire doit être discuté amplement, dans un intérêt national, dans l'intérêt supérieur de l'enfance. Le contrôle s'impose pour savoir que l'obligation est suivie. Il est indispensable dans l'école libre aussi bien que dans l'école publique. On a ouvert des écoles libres partout à la hâte, on n'a pas pu recruter le personnel suffisant. (Interruptions à droite.)

M. de Mun. — Vous avez dispersé tout notre personnel enseignant. (Très bien, très bien à droite et au centre.)

M. Briand. — Dans beaucoup de ces écoles on garde les enfants. (Interruptions à doite.)

M. Delahaye. — On les garde bien.

M. Briand. — On ne les enseigne pas. Quand le gouvernement réclame le contrôle, il ne fait que son devoir. (Très bien, très bien à gauche.) Et quant à l'école laïque, on ne peut douter que le gouvernement entende la défendre énergiquement. Il n'a pas tenu à moi que mon projet de 1907 échouât, n'ayant pu trouver place à l'ordre du jour.

M. Buisson. — C'est le salut.

Le président du Conseil. — Le gouvernement saisira la Chambre d'un ensemble de projets de nature à rassurer totalement les républicains.

### La réforme fiscale

M. Briand passe maintenant à la réforme fiscale.

M. Briand. — Sur la politique financière, le gouvernement a repris la déclaration qu'il avait faite l'an dernier. Il a pris l'engagement de défendre la législature précédente sur ses bases essentielles. S'il a parlé d'inquisition fiscale, de mesures vexatoires, c'est qu'il était nécessaire de dissiper un état d'esprit qu'il avait pu constater dans le pays.

### Les retraites ouvrières

Quant à la loi des retraites ouvrières telle qu'elle a été votée, le gouvernement trouvera les ressources pour qu'elle reçoive son application.

### Les monopoles

En ce qui concerne la politique des monopoles, il n'y a pas lieu pour un gouvernement de s'en déclarer systématiquement partisan; c'est là une question d'espèce et d'opportunité (Très bien, très bien. Exclamations sur divers bancs.) Le gouvernement a le devoir s'il prend parti sur les monopoles, de dire celui qu'il propose. (Interruptions à l'extrême-gauche.)

M. Bedouce. — M. Cochery l'a dit.

M. Briand. — M. Cochery, dans une discussion, a envisagé l'hypothèse des monopoles, mais il n'a pas indiqué que le gouvernement se proposait de réaliser tel ou tel monopole. Le gouvernement devait écarter cette question. Il l'a traitée par le silence.

### Les réformes sociales

M. Lauche n'a retenu dans la déclaration que les conditions dans lesquelles les lois sociales étaient appliquées. La réponse de M. Viviani a dû le rassurer, mais le parti républicain a le devoir d'envisager dans l'avenir les réformes sociales. Là il y a beaucoup à faire.

### A propos des grèves

M. Fourment a adressé des reproches au gouvernement sur son intervention dans certaines grèves. Le gouvernement n'a fait que son devoir dans l'intérêt de la sécurité publique. (Très bien, très bien. Protestations à l'extrême-gauche.)

M. Fourment. — C'est une atteinte à la liberté.

M. Briand. — C'est donc une atteinte à la liberté que de ne la vouloir pas comme vous la voulez? (Applaudissements. Vives protestations à l'extrême-gauche.) Le gouvernement est partisan de laisser la liberté aussi complète que possible et de n'intervenir que quand elle devient menaçante pour la liberté des autres.

On cite l'exemple de l'Angleterre et de la Belgique. Dans une circonstance grave on a eu la liberté, mais d'abord on était venu la demander. On avait fait ce qu'on fait dans d'autres pays. (Mouvements. Interruptions à l'extrême-gauche.)

M. Vaillant. — En Angleterre il suffit d'annoncer une manifestation. (Très bien, très bien à l'extrême-gauche.)

### Les manifestations

Le président du Conseil. — Tout avait été réglé d'avance et tout s'est passé dans l'ordre parce qu'une certaine discipline avait été admise par les organisateurs. Peu de temps après, une autre manifestation du même genre a voulu s'organiser. Les ouvriers de chemins de fer m'envoyèrent une délégation, je la reçus. Il fut convenu que 600 manifestants pourraient sortir de la réunion par groupes de 200 et aller vers les Compagnies qu'ils se proposaient d'atteindre, sans violence et sans désordre. A la Bourse du Travail, un tollé s'éleva. On dit aux délégués qu'on les a trompés, qu'on sortirait quand même. Eh bien, ils ne sont pas sortis. (Applaudissements et rires. Murmures à l'extrême-gauche.) Puis est arrivé le 1er mai. Dans les jours qui précédèrent, des notes ont été publiées. On a dit qu'on irait au champ de courses et qu'on irait même avec le révolver. Pouvait-il être question, dans ces conditions, de liberté de manifestation. (Très bien, très bien.) Hier il s'est passé des faits graves (Mouvements d'attention.) Aux obsèques d'un ouvrier de graves désordres se sont produits; on avait cependant fait connaître que la police, que la force publique n'interviendrait pas, à moins que les biens et les personnes ne soient menacés. Les injures, les menaces, les coups de révolver, les désordres dans les chantiers ont obligé la police à intervenir. Puis le cortège a repris sa marche. Après les obsèques au cimetière, deux ou trois mille citoyens reviennent menaçants, armés; les injures recommencent et les coups de révolvers. Alors c'est triste, c'est douloureux, mais le gouvernement ne pouvait manquer à son devoir. Les sommations sont faites et des malheureux sont atteints. On crie alors au gouvernement: « Assassin! » Mais de quel côté sont les torts? (Vifs applaudissements sur de nombreux bancs.)

A ce moment l'extrême-gauche interrompt violemment et de violentes protestations partent des bancs des unifiés. On entend M. Colly s'écrier au milieu du bruit: « C'était la police qui avait assassiné l'ouvrier Clerc! »

M. Lauche proteste également et s'invective avec un groupe de radicaux qui narguent les socialistes en applaudissant à tout rompre le président du Conseil.

M. Lauche. — J'avais l'intention de porter cette question à la tribune et de préciser les responsabilités sur les incidents d'hier. Je me réserve de répondre au président du Conseil. (Vifs applaudissements à l'extrême-gauche. Murmures à gauche.)

### Le programme naval

M. Briand aborde maintenant la question du programme naval.

M. Briand. — On a annoncé qu'on parlerait des gaspillages. Des mesures ont été prises à cet égard, mais il importe pour la paix du monde que les forces du pays soient développées. (Applaudissements; interruptions à l'extrême-gauche.) C'est pourquoi la discussion du programme naval s'impose. (Applaudissements; murmures à l'extrême-gauche.)

M. Briand se tourne vers les unifiés et leur dit: Il ne suffit pas de dire plus de bateaux, pour venir se plaindre ensuite auprès de nous que des milliers de travailleurs soient réduits à la misère. (Applaudissements.) Le Gouvernement est convaincu que la Chambre fera les sacrifices nécessaires à la défense nationale. (Vifs applaudissements; protestations à l'extrême-gauche.) Je termine.

### La question agraire

M. Brizon. — Vous avez oublié les campagnes. (Exclamations.)

M. Briand. — Le problème agraire est posé depuis longtemps.

M. Brizon. — Mais pas résolu.

M. Briand. — Dans les années précédentes, le Gouvernement a fait un grand effort pour relever la situation des paysans. (Très bien!) Les faits particuliers apportés par M. Brizon sont relatifs à une contrée de la France; le Gouvernement a ouvert une enquête sur les abus qui ont été signalés ici. (Très bien!) Si les petits cultivateurs étaient groupés en syndicats, on ne pourrait leur imposer les contrats dont a parlé M. Brizon. Mieux vaudrait les engager à faire un effort de solidarité que de s'adresser toujours à l'Etat. (Applaudissements.) La République a donné aux paysans le droit d'association et organise le crédit individuel et collectif. Ils lui en témoignent leur reconnaissance. (Très bien!) Il faut modérer la propagande et ne pas pousser à une Jacquerie; le Gouvernement fera son possible pour réprimer les abus qui peuvent exister. En résumé, ce n'est pas sur le programme qu'il peut y avoir désaccord, c'est un des plus étendus qui ait été soumis aux Chambres. Le Gouvernement veut être sûr d'être suivi d'un œil et d'un élan de sympathie par la majorité. Il ne s'agit pas d'entrer dans la majorité pour en sortir aux heures difficiles; il ne faut pas craindre d'être impopulaire quand on fait son devoir. (Applaudissements.)

### CONCLUSION

On sait à quoi s'en tenir après le discours de M. Piou. Je ne suis pas sorti des groupes de la maojrité, c'est peut-être là une disqualification aux yeux de quelques-uns (Protestations à gauche). S'il en était ainsi, il faudrait le dire si le désaccord existe, il faut qu'il éclate. Il faut s'expliquer loyalement. Ma pensée, on la connaît. Tout ou rien. La confiance entière et loyale ou pas de confiance du tout (Vifs applaudissements à gauche et au centre).

Le Président du Conseil en regagnant le banc du gouvernement, est l'objet d'une véritable ovation sur les bancs du centre de la gauche et quelques bancs à droite. Il est vivement félicité par ses collègues, qui tous lui serrent la main, ainsi qu'un grand nombre de députés.

Tous les regards se tournent vers M. Berteaux, qui est le seul où à peu près à ne pas applaudir sur les bancs radicaux.

La suite de la discussion est renvoyée à la séance de mardi à 2 heures, et la séance est levée à 6 heures 20.

## LE SACRE DE Mgr CHOLLET

Bourges, 27 juin. — Ce lundi, de nombreux prêtres et fidèles ont reçu, à la gare, Mgr Chollet, ancien professeur aux Facultés catholiques de Lille, récemment désigné pour succéder à Mgr Dubois, nommé archevêque de Bourges.

Il n'y a pas eu d'entrée solennelle, comme autrefois, la municipalité ayant supprimé cette année la circulation des processions que l'on voyait défiler jadis dans les rues décorées et fleuries.

Le sacre a lieu le mercredi 29 juin. C'est le prédécesseur du nouvel évêque qui présidera à cette imposante cérémonie. De nombreux prélats, presque tous les prêtres du diocèse et quantité de fidèles y assisteront.

En prévision de la nombreuse foule qui va envahir l'immense cathédrale, on a jugé utile d'organiser un service d'ordre confié aux Sociétés de gymnastique catholiques et de distribuer des cartes qui seront exigées à l'entrée.

## La XXVe Fête Régionale des Sociétés de Gymnastique DU NORD & DU PAS-DE-CALAIS A LILLE

Le concours de gymnastique s'est continué lundi, au Champ de Mars. Les spectateurs nombreux suivirent avec intérêt les différentes épreuves.

### Tournoi international d'escrime

Le championnat d'officiers est revenu à l'équipe française, qui a triomphé par sept touches contre onze, à l'équipe belge. L'équipe française était ainsi composée: MM. Battesti, colonel de gendarmerie; Clerc, commandant au 43e de ligne; Laignelot, commandant au 16e bataillon de chasseurs à pied; Varaigne, lieutenant au 16e bataillon de chasseurs à pied, détaché à l'école supérieure de guerre. L'équipe belge comprenait: MM. Moulin, lieutenant au 3e de ligne à Ostende; Keymeulen, lieutenant au 1er régiment de ligne à Gand; Six, lieutenant au 5e régiment de ligne à Gand; Hennequin, lieutenant au 1er régiment de ligne à Gand. Dans l'après-midi, la finale du championnat de sous-officiers par équipes, sera tirée.

### Championnats interscolaires

Voici, pour terminer, les résultats des championnats interscolaires:

Juniors. — 1er, Fiches; 2e, Coutant; 3e, Follet; 4e, Chaumé; 5e, Feuillebois; 6e, Aumont; 7e, [illegible]; 8e, Brasseau; 9e, Bonnelle; 10e, Dez; 11e, Gondré; 12e, Desailly; 13e, Nequitte; 14e, Cortez.

Pupilles (Catégorie A). — 1er, A. Milner; 2e, [illegible] Lefebvre; 3e, Delory; 4e, Parmentier; 5e, Leclercq; 6e, Cerf; 7e, Jau; 8e, Jacquemars; 9e, Castelain; 10e, Dautricourt; 11e, Simery; 12e, [illegible].

Pupilles (Catégorie B). — 1er, [illegible], de Saint-Pol; 2e, Lawyl, de Tournai; 3e, Gondré, de Lille; 4e, Georges Milner, de Calais; 5e, Bouchez, de Lille; 6e, Grouhez, de St-Amand; 7e, Maillet, de Saint-Pol; 8e, [illegible], de Lille; 9e, Carpentier, de Tournai; 10e, Leclercq, de Lille; 11e, Debaillieux, de Saint-Amand; 12e, Olivier, de Saint-Amand.

Catégorie C. — 1er, Maurice Lartivière, d'Arras; 2e, Vantraes, de Tourcoing; 3e, Pecqueur, de Calais; 4e, André Lartivière, d'Arras; 5e, Georges Perré, de Lille; 6e, Max Petit, de Lille; 7e, Albert Durand, de Lille; 8e, Georges Petit, de Lille; 9e, Guyot, de Lille; 10e, [illegible], de Lille.

Bien que la seconde partie de la XXVe fête régionale soit facultative, un grand nombre de sociétés se sont fait inscrire au concours de mouvements d'ensemble, avec appareils ou à mains libres.

A 5 heures, un millier de gymnastes et leur famille se trouvaient réunis au Palais-Rameau afin d'assister à la proclamation des récompenses.

M. Wachmar remercie les 110 sociétés qui ont répondu à son appel. M. le commandant Pajot, conseiller municipal, remercie tous ceux qui ont coopéré à cette manifestation gymnique.

La proclamation du palmarès a ensuite été faite; en voici un extrait:

*Palmarès.* — Simultané. Catégorie A. Prix d'excellence: la Patriote, de Croix; la Populaire, de Gand; l'Ancienne et la Roubaisienne, de Roubaix; la Jeunesse du Blanc-Seau et l'Union Tourquennoise, de Tourcoing; la Gauloise, de Wattrelos.

Catégorie B: la Renaissance, de Marcq-en-Barœul.

Catégorie C: 1er prix: la Lannoyenne, de Lannoy; l'Avant-Garde, de Lys-lez-Lannoy; l'Avenir du Fresnoy, de Roubaix; l'Espérance, de Wasquehal; la Patriote, de Wattrelos; la Libre Wervicquoise, de Wervicq.

Catégorie D: 1er prix: la Jeune France, d'Ascq; le Réveil, de Quesnoy-sur-Deûle.

Pupilles. — 1re catégorie. Prix d'excellence: la Patriote, de Croix; la Roubaisienne, de Roubaix; la Jeunesse du Blanc-Seau, de Tourcoing.

2e catégorie: 1er prix: l'Espérance, de Wasquehal.

Fillettes. — 2e prix: l'Avenir du Fresnoy, de Roubaix; 3e la Populaire, d'Ath.

A 6 heures et demie, la cérémonie était terminée, et les gymnastes regagnaient leurs localités respectives ou se répandaient en groupes joyeux dans la ville.

### Départ de M. Sarraut

M. Sarraut, sous-secrétaire d'Etat au ministère de la guerre, a quitté Lille, pour Paris, lundi matin, par le rapide de 9 h. 10.

## VIOLENTES BAGARRES A TRÉLAZÉ

### Une soixantaine de blessés

Angers, 27 juin. — A la suite d'une réunion dans laquelle M. Jouhaux, délégué de la C. G. T. avait pris la parole, les ardoisiers grévistes de Trélazé se sont livrés à une manifestation que les gendarmes et la troupe ont dû disperser. Il en est résulté des bagarres violentes d'où sont sortis plus ou moins grièvement blessés une soixantaine de soldats, de gendarmes et de grévistes.

Une compagnie du 135e d'infanterie, 20 gendarmes et un escadron du 25e dragons sont partis pour renforcer les troupes déjà sur les lieux.

## Faits Divers

### Le crime d'un dévoyé

**Il tente de tuer sa mère à la sortie de la messe et blesse sa sœur. — On l'arrête**

Villeneuve-Saint-Georges, 27 juin. — Mme Marcheix, rentière, habitant à Villeneuve-St-Georges, vivait depuis plusieurs années en mésintelligence avec son fils, Victor, un dévoyé qui, ayant depuis longtemps dilapidé son patrimoine, ne vivait que d'expédients.

Victor Marcheix avait souvent recours à la bourse de son beau-frère, M. Garcet, notaire, habitant également à Villeneuve-St-Georges. Lassé cependant de ses demandes incessantes d'argent, M. Garcet consigna dernièrement sa porte à son beau-frère.

Victor Marcheix en conçut un vif ressen-

# Dernière Heure

**DE NOS CORRESPONDANTS PARTICULIERS & PAR FIL SPÉCIAL**

## La Soirée Politique

### La séance de la Chambre. - L'impression produite dans les différents groupes

Paris, 27 juin. — Voici les impressions que nous avons recueillies à la sortie de la séance:

**LES RADICAUX-SOCIALISTES**

M. Pelletan. — Jamais le parti radical-socialiste n'avait reçu autant de coups de pied dans le dos; il est vrai qu'il aime ça.

De M. [illegible]. — M. Briand est un merveilleux artiste, nous le savions, mais il a eu tort de terminer son discours le poing fermé. Au surplus, si vous voulez mon opinion sur le fond, je vous dirais que MM. Piou, Cochin et Bienaimé ne sont pas mécontents. Cela doit vous suffire.

M. Klotz. — Nous devons sortir de là en rédigeant un ordre du jour très net et très énergique et mettre M. Briand en demeure de l'accepter.

**LES PROGRESSISTES**

M. Paul Beauregard. — Il y a longtemps qu'on n'avait entendu un langage aussi net.

M. Spronck. — Très beau discours. Les radicaux-socialistes écument.

M. Bonnefous. — M. Briand a fait un discours aussi libéral que nous pouvions l'espérer.

M. Lefas. — M. Briand a montré aux radicaux-socialistes qu'il pourrait gouverner sans eux.

**LES SOCIALISTES UNIFIÉS**

M. Jaurès. — M. Briand a aggravé sa déclaration. Il a pris plaisir à torturer les radicaux; toutes les dix minutes il leur envoyait une boule empoisonnée.

Dans l'ensemble, les unifiés ne sont pas mécontents. « M. Briand, disent-ils, n'a pas été trop méchant pour nous, mais pour les radicaux-socialistes, il a été féroce. »

Parmi les autres fractions de la Chambre, nous avons interrogé l'amiral Bienaimé qui nous a dit: « Ce qui me fait plaisir, c'est que M. Briand semble vouloir se débarrasser des combistes. »

M. Augagneur. — Le discours de M. Briand est plus mauvais encore que la Déclaration.

M. Caillaux. — C'est la faillite de l'impôt sur le revenu.

Un député radical résumant assez exactement l'opinion de la majorité de ses amis, nous dit:

« M. Briand, sur la question de l'école, a été très nuageux. Il nous a paru n'avoir qu'un but: essayer de contenter tout le monde, et sur ce point il n'a contenté personne. Vous avez pu remarquer qu'il n'a été applaudi chez nous que lorsqu'il a nettement pris position contre les fomenteurs de désordre et quand il s'est efforcé de rassurer les intérêts matériels. Pour le reste, il s'est heurté à une réserve prise en hostilité. Quant à la situation du ministère, elle est bien simple: il réunira sûrement demain une majorité, mais il ne se constituera pas une majorité. »

### Un incident

Une scène fort vive s'est produite dans les couloirs intérieurs entre M. Briand et M. Berteaux.

Le président du Conseil venait de recevoir les félicitations de MM. Fournier, Sarlovèze, Bonnefous et François Carnot, lorsque le député de Seine-et-Oise, intervenant avec sa violence habituelle, s'écria: « Comment pourrais-je voter pour vous, Monsieur le Président du Conseil, alors que vous recevez les compliments de la réaction. Vous les avez d'ailleurs mérités. »

On annonce que, sur les instances pressantes de ses amis, M. Berteaux a convoqué le groupe radical-socialiste, pour demain, avant la séance.

## Les Souverains Bulgares à Paris

### Un dîner à la Légation de Bulgarie

Paris, 27 juin. — Un dîner de vingt-sept couverts a eu lieu ce soir, à la Légation de Bulgarie. Parmi les invités du roi Ferdinand se trouvaient M. et Mme Fallières et les présidents du Sénat et de la Chambre, MM. Briand, Pichon, le général Goiran, le contre-amiral De Montferrand, les personnages de la suite du roi, etc...

Paris, 27 juin. — A l'issue du dîner une brillante réception à laquelle ont pris part les membres du corps diplomatique et les notabilités bulgares résidant à Paris, a été donnée à la légation.

## Le Xe Grand-Prix de l'Aéro-Club de France

Paris, 27 juin. — Voici les atterrissages des ballons partis hier, du Parc de Saint-Cloud et participant au Xe Grand-Prix de l'Aéro-Club de France:

Le ballon « La Lorraine », portant Mlle Marvingt, a atterri à Rondefontaine, à la frontière suisse, dans d'excellentes conditions; le ballon « Quo Vadis », ayant à bord MM. André Schelcher, pilote, et Théo Clarck, a atterri ce matin à 8 heures, en Suisse, près de Chiètres, entre Berne et Neufchatel. Le ballon « Don Quichotte » a atterri ce matin à 6 heures, près d'Orbe; un autre ballon signalé de Lauzanne a continué son voyage dans la direction Moudon, Luveus, Romont.

L'Aéro-Club a reçu avis de l'atterrissage de quatorze autres ballons; il ne manque que l'atterrissage du quinzième, piloté par M. Robert de Cujis. Le ballon « Escapada », ayant pour pilote M. Georges Blanchet, est tombé au midi, avec une enveloppe endommagée, au milieu du lac de Walhen (Haute-Bavière). On a retrouvé M. Blanchet sain et sauf dans la nacelle.

## Le CONGRÈS des TABACS

### La séance d'ouverture

Paris, 27 juin. — Le congrès de la Fédération des Tabacs s'est ouvert aujourd'hui à la Bourse du Travail, en présence de soixante-dix délégués.

Le congrès a adopté un vœu tendant à ce que dans les cas de contestation, au sujet de maladies, donnant lieu à une retraite anticipée, l'ouvrière ou ses représentants puissent faire défendre leurs intérêts par un médecin de leur choix, et un autre vœu tendant à ce que soit étendue à tout le personnel, l'augmentation du salaire de la journée.

## LES INONDATIONS DANS L'ISÈRE

### Importants dégâts

Grenoble, 27 juin. — L'Isère qui donnait hier des inquiétudes aux riverains a rompu ses digues aujourd'hui en amont de Grenoble. Beaucoup de communes sont inondées; les récoltes sont perdues; les trains subissent des retards considérables. Depuis 5 heures du soir, la rivière charrie des troncs d'arbres et des cadavres d'animaux.

Des dégâts importants ont été causés dans la Maurienne par le Blandon, qui a débordé et emporté des ponts. Au col de Fresnes, un bloc énorme de rochers obstrue complètement la route; toutes les communications sont coupées pour plusieurs jours avec la vallée de Beauges.

## L'ACCIDENT DU "PLUVIOSE"

### Le rapport officiel

Calais, 27 juin. — Le contre-torpilleur « Dunois, venant de Cherbourg, avec la mission navale chargée de dresser le rapport sur l'accident du « Pluviose », est arrivé à Calais.

En passant sur les lieux de la catastrophe, le bateau a stoppé et a mis son pavillon en berne, tandis que l'équipage se découvrait.

## La catastrophe de Villepreux

### Les bijoux trouvés

Versailles, 27 juin. — Les ouvriers chargés de la réfection des voies à la gare de Villepreux ont trouvé ce matin, une alliance en or et une montre en métal noir, enfermés dans une boîte en celluloïd. Un brigadier a reconnu une chaîne en or et platine, ainsi qu'un bouton de manchette en or, comme ayant appartenu à son père. Celui-ci avait pris place dans l'express de Granville, le jour de la catastrophe.

## Les Fraudes dans la Marine

Toulon, 27 juiin. — Le juge d'instruction a signé, ce soir, le renvoi, devant la Chambre des mises en accusation, de l'officier d'administration du 3e d'artillerie coloniale, Robert Rusch, le directeur de la maison Rusch-Larue, l'agent général Georges, Max Brunet et Debeine, représentants; tous sont inculpés de corruption.

Il s'agit de l'affaire des casernes Sainte-Anne.

## LES GRÈVES D'ANGERS

**Nouvelles bagarres. — Nombreux blessés**

Angers, 27 juin. — Aujourd'hui de nouvelles bagarres ont eu lieu entre la police et les grévistes de la carriers de Trélaze. Les gendarmes, assaillis à coups de pierres, ont fait usage des crosses de leurs carabines. Le capitaine de gendarmerie, une diazine de gendarmes et plusieurs grévistes sont blessés.

### DISSOLUTION DE LA CHAMBRE PORTUGAISE

Lisbonne, 27 juin. — Le roi a signé le décret de dissolution de la Chambre des députés. La date future des élections n'est pas encore fixée. Les Cortès se réuniront le 23 septembre.

## Les Journaux de Paris de mardi matin

Paris, mardi 28 juin 1910.

### LE DISCOURS DE M. BRIAND

De l'*Eclair*:

« Ce qui nous donnerait plus de confiance dans la continuité de l'effort de M. Briand, c'est la rage indicible de Berteaux et de Caillaux. La satrape de Seine-et-Oise s'est distinguée spécialement par un ultimatum annonçant la guerre à outrance, dont les éclats amuseront bientôt la tribune. Entre nous Briand a de la chance d'être menacé par les foudres d'un pareil énergumène, aussi maladroit que furibond; sa seconde chance sera de s'être séparé des révolutionnaires sur le terrain de l'ordre public. »

De l'*Echo de Paris*:

« Il ne faudrait pas se faire trop d'illusions. C'est un apaisement de forme qu'on nous promet, et c'est dans la manière seulement qu'on s'offre à changer quelque chose, dans le fond le programme politique reste le même, il garde sous les atténuations apparentes les mêmes tendances et les mêmes menaces.

» M. Piou a éloquemment indiqué les motifs pour lesquels les catholiques ne sauraient être des dupes résignés. »

Du *Rappel*:

« On a beaucoup remarqué — et peut-être l'habileté coutumière de M. Briand, aurait-elle dû l'en dissuader — que le président du Conseil s'était plu à prodiguer les traits de sa plus fine ironie aux radicaux et au parti radical. Mais il s'est attaché à souligner trop fortement ces traits qui provoquaient à droite une satisfaction visible.

» Il nous semble que le vieux parti républicain peinait dans l'âpre bataille, à une époque où M. Briand avait d'autres soucis, méritait mieux que ce persiflage d'un chef de gouvernement qui, après l'avoir mollement entraîné à la bataille, pouvait se dispenser de la railler après la victoire. »

De l'*Action*:

« Le langage de M. Briand a été un langage de tolérance dans le maintien de la République laïque désormais intangible, en même temps qu'un langage d'action pour l'accomplissement de la République sociale. Entre ces deux langages: celui d'une réaction offensive de l'Eglise romaine contre l'Etat français et celui de l'Etat républicain sur toutes les sectes et toutes les chapelles, la majorité de gauche tout entière ne pouvait résister. »

De l'*Humanité*:

« De quel ton M. Briand parle aux radicaux et de quelles paroles de mépris il les fouette. Il a fallu, paraît-il, qu'il se dressât pour les empêcher d'exercer sur les partis vaincus des représailles sauvages. Bien après que la victoire républicaine était gagnée, ils s'attardaient sur le champ de bataille, comme des rôdeurs sinistres, chacals où corbeaux. Le président du Conseil les a chassés d'un grand geste pour préserver de toute souillure la pureté de la victoire républicaine. Dures paroles, excessives et injustes et dans leur excès si elles étaient le prélude d'une politique grande, claire et hardie, de régénération nationale et de justice sociale, mais qui sont intolérables quand elles ne sont que l'amorce d'un conservatif ambigu.

La réaction savourait ces mots avec une joie féroce et il lui plaisait de voir humilier le radicalisme ».

### BULLETIN METEOROLOGIQUE

ROUBAIX, lundi, 27 juin 1910.
2 h. soir, 16° au-dessus de zéro, 761, variable.
5 h. soir, 16° au-dessus de zéro, 761, variable.
9 h. soir, 15° au-dessus de zéro, 761, variable.
Mardi, 28 juin 1910.
Minuit, 14° au-dessus de zéro, 760, variable.
2 h. mat., 14° au-dessus de zéro, 760, variable.

## Nouvelles Locales

### ROUBAIX

**CHEMINS DE FER DU NORD**

M. Brunet, chef du service de petite vitesse à Roubaix, est nommé en la même qualité à Rouen-Martinville, par permutation avec M. Tourbiez, qui passera à Roubaix.

SUCCES UNIVERSITAIRE. — M. Etienne Fontaine, fils de M. Fontaine, ancien notaire de Roubaix, a soutenu lundi sa thèse de doctorat en droit, sur le sujet suivant: « La propriété apparente et le crédit réel ».

L'auteur a étudié dans ce travail la difficile question des hypothèques consenties par un propriétaire apparent et notamment la jurisprudence sur les hypothèques congréganistes.

La thèse et la soutenance ont été jugées parfaites par le jury qui a décerné à M. Etienne Fontaine, la mention *Très honorable*, et retenu sa thèse pour le Prix des thèses.

## Nouvelles Régionales

### Le crime d'un ivrogne

**Il tente de noyer un enfant à Rosendael**

La gendarmerie de Rosendael, après une lutte assez vive a mis en état d'arrestation, un journalier, Henri Nottier, 25 ans, qui, passant dimanche en état d'ivresse le long du canal de Furnes, précipita dans le canal, à trois reprises différentes, un jeune garçon, Alphonse Turc, 13 ans, qui regardait pêcher à la ligne.

LE BREVET ELEMENTAIRE DES JEUNES FILLES A LILLE. — Aux épreuves du brevet élémentaire, ayant eu lieu lundi matin, un problème d'arithmétique faisant partie du programme du brevet supérieur, aurait été imposé aux aspirantes. Les institutrices présentes auraient immédiatement rédigé une protestation qui a été remise aux examinateurs. L'incident en est là.

UNE MORT SUSPECTE, A ARRAS. — A la suite d'une dénonciation faite au Parquet, celui-ci a ouvert une enquête sur les causes du mécanicien Emile Chasseret, 43 ans, qui, dans la nuit du 17 au 18 juin, aurait fait une chute dans un cabaret du faubourg de Ronville. On croit que le parquet ordonnera l'autopsie.

UN SUICIDE A HOUPLINES. — Lundi matin à cinq heures, Emile Cauche, 42 ans, journalier, s'est jeté dans la Lys. Son cadavre fut retiré quelque temps après, à 80 mètres environ du lieu de la chute. Le désespéré ne jouissait pas de la plénitude de ses facultés mentales.

DECOUVERTE D'UN NOYE A DENAIN. — Dans la journée de lundi, on a retrouvé vers cinq heures du soir le corps d'un homme paraissant avoir séjourné longtemps dans l'eau. On a retrouvé sur lui une montre en doublé et une somme de 40 fr. 60.

HOMMAGE AUX VICTIMES DU « PLUVIOSE » A LILLE. — Hier matin, vers neuf heures, drapeaux cravatés de deuil, un cortège composé d'une quinzaine de sociétés d'anciens militaires s'est rendu au cimetière du Sud, afin de déposer, au pied du monument élevé à la mémoire des soldats morts au service de la Patrie, une couronne offerte aux victimes du « Pluviose ».

M. le commandant Pajot prononça un discours dans lequel il exalta le courage et l'héroïsme des braves marins.

Cette cérémonie toute simple a produit une profonde impression.

UNE TENTATIVE DE CAMBRIOLAGE A L'EGLISE DE ROOST-VARENDIN. — La gendarmerie a ouvert une enquête au sujet d'une tentative de cambriolage qui a été commise dans la nuit de dimanche à lundi, dans l'église de cette commune. Le malfaiteur s'est enfui sans rien emporter.

### NECROLOGIE

— Nous apprenons la mort de M. Paul Lequien, juge au Tribunal civil d'Arras, décédé à l'âge de 66 ans.

— Nous apprenons la mort, à l'âge de 47 ans, de l'abbé Dehay, curé de Sainte-Barbe, à Lens.

— Lundi, à onze heures du matin, ont été célébrées en l'église Saint-Vaast, à Bailleul, les funérailles de M. le docteur René Cortyl, décédé à l'âge de 67 ans.

— Hier, à neuf heures du matin, ont été célébrées en l'église-cathédrale de Toul, les obsèques de M. François-Joseph Etienne, père de M. le commandant Etienne, chef de bataillon au 43e d'infanterie, à Lille, décédé à Toul, dans sa 85e année.

## Nouvelles Sportives

**HIPPISME**

### LES COURSES A AUTEUIL du lundi, 27 juin

Paris, 27 juin. — (Par dépêche.) — Voici les résultats des courses qui ont eu lieu à Auteuil:

**Prix Grandlieu** (steeple-chase, à réclamer, 3.000 francs, 4.000 m.): 1er, Kennebec, à M. Porte, pes. 25.00, pel. 12.00; 2e, Le Balafré. — Non placé: Biloiatz.

**Prix de la Gibauderie** (steeple-chase, 4e série, 5.000 fr., 3.500 m.): 1er, Marcassite II, à M. le comte G. de Ganay, pes. 21.50, pl. 13.50, pel. 9.50, pl. 7.00; 2e, Skaliger, à M. H. Letellier, pes. 18.50, pel. 10.50; 3e, Ma Fille, à M. Mathieu de Goudchaux, pes. 48.50, pel. 19.50; 4e, Duc d'Antin. — Non placés: Midinette II, Happy Boy, Beryl II, P. F. C., Cornstalk.

**Prix de Meudon** (course de haies, 7.000 fr., 2.700 mètres): 1er, Hopper, à M. Guerlain, pes. 27.50, pl. 23.50, pel. 36.00, pl. 11.50; 2e, Milo, à M. Gaston-Dreyfus, pes. 18.50, pel. 8.50; 3e, Fitz Gérald, à M. James Hennessey, pes. 23.50, pel. 11.50; 4e, Le Haha. — Non placés: Galiax, Moulay Hafid, Ortlinde, Crémier, Jouquerets, Itucol, Montagnard, Sistre.

**Grand-Prix de l'Elevage** (steeple-chase, 50.000 fr., 4.500 m.): 1er, Mon Chéri, à M. Eugène Fischhof, pes. 49.00, pl. 22.50, pel. 24.50, pl. 13.00; 2e, Daudet, à M. G. Braquessac, pes. 43.50, pel. 21.00; 3e, Calembour; 4e, Sea King. — Non placés: Chanoine, Or du Rhin, Roquelaure.

**Prix Aquilon** (steeple-chase, handicap, 5.000 fr., 4.000 m.): 1er, Pyrrhus, à M. James Hennessy, pes. 16.50, pl. 13.00, pel. 8.00, pl. 6.50; 2e, Roquelaure, à M. le comte H. d'Auvergne, pes. 17.50, pel. 9.00. — Non placés: Lutivine, Journalière, Pacificateur.

**Prix des Veneurs** (course de haies, handicap, 4.000 fr., 3.100 m.): 1er, Saut de Loup, à M. Auguste Merle, pes. 72.00, pl. 20.00, pel. 29.00, pl. 9.00; 2e, Remue-Ménage, à M. Camille Blanc, pes. 16.50, pel. 8.50; 3e, Bonnelles, à M. Ch. Brossette, pes. 17.50, pel. 9.00; 4e, Belus II. — Non placés: Five o'Clock, Primat, Héroïque, Neptune III, Rajah II.

## Cotons Américains

New-York, 27 juin.

**COURS DE CLOTURE**

| TERME | NEW-YORK Ce jour | NEW-YORK Précéd. | NEW-ORLÉANS Ce jour | NEW-ORLÉANS Précéd. |
|---|---|---|---|---|
| Juin....... 1910 | 14.96 | 15.04 | 14.66 | 14.70 |
| Juillet.......... | 14.96 | 15.03 | 14.74 | 14.78 |
| Août.......... | 14.65 | 14.91 | 14.15 | 14.24 |
| Septembre..... | 13.00 | 13.18 | 12.85 | 12.92 |
| Octobre....... | 12.42 | 12.45 | 12.23 | 12.38 |
| Novembre...... | 12.30 | 12.32 | 12.26 | 12.30 |
| Décembre..... | 12.23 | 12.25 | 12.20 | 12.24 |
| Janvier.... 1911 | 12.19 | 12.22 | 12.22 | 12.26 |
| Février....... | 12.18 | 12.21 | —.— | —.— |
| Mars.......... | 12.20 | 12.23 | —.— | —.— |
| Avril.......... | —.— | —.— | —.— | —.— |
| Mai........... | —.— | —.— | —.— | —.— |